Le Saint-Mitréen

N°01

Journal municipal
Mars 2021

Votre nouveau conseil municipal sur tous les fronts

Sommaire

3	**Cadre de vie : révision du PLU, une nouvelle vision du territoire saint-mitréen**
4	**Cadre de vie : lutte contre les incivilités**
5	**Cadre de vie : propreté et environnement**
6-7	**Améliorer les services rendus**
8	**Revitaliser notre commune**
9-12	**Votre trombinoscope détachable**
13	**Saint-Blaise : un patrimoine à valoriser**
14	**Covid-19 / Rubrique portrait**
15	**Rubrique portrait / Expression libre**
16	**État civil**

Le Saint-Mitréen n°01

Directeur de publication : Vincent Goyet
Rédaction : Service Communication - Loretta Jobard - Élus
Crédits photos : Élus, Saint-Mitre Informations, Services Communication et Techniques, Jérôme Bousquet, associations de Saint-Mitre, DR.

Réalisation : Service Communication
Tirage : 3100 exemplaires
Périodicité : 6 numéros annuels
Dépôt légal : 1er semestre 2021
N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : Spirale imprimerie, Istres

L'édito

Le 28 juin dernier, les Saint-Mitréens ont décidé par leur vote de porter une nouvelle équipe à la tête de notre commune. Merci à tous pour votre confiance. Malgré un contexte sanitaire qui entrave le pays tout entier, *a fortiori* notre village, c'est avec enthousiasme que nous nous sommes attelés à la tâche. Un à un, nous avons pris en mains tous les dossiers, en insistant par ailleurs sur deux sujets essentiels : la propreté et la sécurité. L'amélioration de notre cadre de vie passe par l'éducation et le civisme, qui traduisent un épanouissement individuel et collectif de chacun.

Par la presse écrite, les médias locaux, ou encore les réseaux sociaux, vous avez déjà pu suivre l'avancement progressif de nos projets. Après huit mois d'action au service de notre commune, c'est avec plaisir que nous complétons ces relais de communication en vous présentant votre nouveau journal d'informations municipales : *Le Saint-Mitréen*.

Le Saint-Mitréen se veut un journal qui revient aux fondamentaux, mettant l'accent sur l'information, avec des dossiers de fond, mais aussi des portraits, des focus, et des rubriques mettant en valeur notre commune.

Dans ce premier numéro, vous trouverez en pages centrales un feuillet détachable avec le trombinoscope de votre nouveau conseil municipal, et les délégations confiées à chacun. Chaque conseiller municipal majoritaire conserve évidemment la liberté de s'investir sur tous les domaines de compétence de la commune, tout en secondant plus spécifiquement un adjoint sur un sujet précis.

Si j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur une équipe d'élus dynamiques et compétents, rien ne peut se faire sans les agents qui mettent en œuvre l'action municipale. C'est pourquoi j'ai tenu à recevoir chacun d'entre eux en tête-à-tête, pour mieux les connaître, mais aussi écouter ce que chacun avait à dire et proposer. Ces échanges enrichissants viennent nourrir ma réflexion et renforcer notre capacité à mettre en œuvre efficacement les projets pour lesquels nous avons été élus.

En toute transparence, nous vous présentons donc un premier panorama des actions engagées, de celles déjà réalisées, et de celles à venir.

Cette ligne de conduite sera celle du mandat : vous informer, vous associer, rester à votre écoute, sur le terrain, en ayant à cœur de permettre à chacun de se sentir efficacement représenté et défendu.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau magazine.

Très sincèrement,

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

Révision du PLU

Sujet phare de la dernière campagne électorale, la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est un enjeu majeur pour notre commune. Si les recours judiciaires déposés contre lui ont été rejetés sur le plan administratif, ils demeurent pertinents sur le plan politique et nécessitent une révision afin de développer une nouvelle vision d'aménagement de notre territoire.

Conserver la maîtrise

Dans un contexte désormais métropolitain, une révision nous fait basculer vers un PLU intercommunal (PLUi) que nous devons élaborer avec les communes voisines, membres du Conseil de territoire du Pays de Martigues (CT6). Les PLUi déjà réalisés ou en cours au sein du CT1 (Marseille) et du CT2 (pays d'Aix) permettent de constater que chaque commune demeure maîtresse de ses choix d'urbanisation.

Pour Saint-Mitre-les-Remparts, les enjeux de cette révision consistent avant tout à ajuster ou supprimer des projets de bétonisation, à préserver la trame verte de nos massifs, et porter un aménagement plus équilibré pour l'ensemble de nos quartiers. Ce sera notamment le cas avec le choix d'implanter notre futur troisième groupe scolaire à Varage.

Préserver notre cadre de vie

Une attention particulière sera portée aux OAP (Opérations d'Aménagement Programmé). Conformément aux engagements, celles des Hauts de Varage et du Balcon de Calieux seront supprimées. Celle du plateau de Calieux est en train d'être substantiellement remaniée. Celle de Sainte-Victoire s'apprête à démarrer, avec l'ajout notable d'un deuxième accès qui permettra une bien meilleure intégration de ce programme aux quartiers environnants, contrairement au projet initial.

S'agissant du projet de ZAC à l'Anglon, il sera redimensionné (150-200 logements). Il permettra d'intégrer notamment deux opérations annulées à Lou Roure et Boulevard de la Fontaine du Loup, prévus sur des terrains totalement inadaptés. Nous y limiterons les formes urbaines à du R+1 (rez-de-chaussée + un étage) en privilégiant l'habitat individuel et le petit collectif. Nous y conserverons une majorité de logements privés, complétée par des résidences locatives sociales et en accession sociale à la propriété. Nous y maintiendrons des logements adaptés pour les personnes atteintes de handicap, ainsi que des locaux pour des commerces tournés vers les services de proximité. Ce projet fera l'objet d'une nouvelle concertation avec la population, dès que le contexte sanitaire le permettra.

L'élaboration du PLUi sera aussi l'occasion de réaliser des documents structurants tels que le Plan de Prévention des Risques Incendie (PPRI) à l'échelle supra-communale.

Brèves

Des démarches simplifiées

Afin de faciliter vos démarches administratives en matière d'urbanisme, un guide pratique a été réalisé et mis en ligne sur le site internet de la ville : *www.saintmitrelesremparts.fr*. Vous le retrouverez dans la page *Urbanisme*, rubrique *Autorisations d'urbanisme*.

Loi SRU

Si la mixité sociale à Saint-Mitre-les-Remparts est déjà équivalente à la moyenne nationale, l'État continue à exiger de notre commune la production de plusieurs centaines de logement sociaux supplémentaires. Sur la base du réalisé en 2017, 2018 et 2019, il vient même d'aggraver le prélèvement dû, à hauteur désormais de 275 000€ par an. La municipalité vient de déposer auprès du préfet un recours gracieux pour faire valoir les spécificités de notre situation et obtenir *a minima* l'annulation de cette augmentation.

Lutter contre les incivilités

Dès cet été, cette lutte est passée notamment par la réglementation de la mise à l'eau à Massane.

Améliorer le cadre de vie de la commune est le fer de lance de la nouvelle municipalité. Cela passe notamment par le renforcement de la sécurité.

Dès le début de mandat cet été, l'une des premières actions a d'ailleurs été **l'installation d'un dispositif de surveillance de la mise à l'eau à Massane**. Ceci afin de limiter les nuisances subies par les riverains sur l'ensemble du littoral, notamment de la part des utilisateurs de jet-skis.

Afin de pérenniser ce partage juste du littoral sans troubler la qualité de vie des habitants, un questionnaire leur a été soumis. Les citoyens impactés ont pu faire remonter leur satisfaction de cette première action, ainsi que leurs attentes en la matière.

L'écoute des Saint-Mitréens est primordiale pour rendre à la ville toutes ses lettres de noblesse.

Sensibiliser avant de sanctionner

La prévention et la sensibilisation doivent toujours venir en amont des sanctions. Stéphane Marlot et Éric Barrat, respectivement adjoint et conseiller municipal, travaillent sur ces sujets de fond.

C'est pourquoi **la police municipale va être renforcée et redéployée sur les missions de proximité, en usant toujours de pédagogie avant de passer à la verbalisation**.

Au niveau du stationnement, c'est exactement le travail qui a été réalisé.

Après des périodes de tolérance liées aux confinements, la limitation du stationnement en zone bleue a été rétablie. La police municipale avait en effet constaté que la réglementation de la zone bleue était moins respectée, un comportement qui nuit à l'activité commerciale du centre-village. Il s'ensuit également des stationnements sur trottoir, en double file et même dangereux.

Des passages de la police municipale plus réguliers sont donc effectués pour faire respecter la réglementation et permettre une rotation normale des stationnements.

Idem concernant le stationnement anarchique dans la ZAC des Étangs, principalement devant le magasin Action. La verbalisation est devenue systématique.

La police municipale renforcée

Si la police municipale va faire l'objet d'un **renforcement de ses effectifs et d'un allongement des horaires** (*voir encart ci-contre* ndlr), elle développe dès aujourd'hui les actions réalisées en coordination avec d'autres services.

Ainsi, avec le concours de la police nationale et des services techniques municipaux, la police municipale a procédé à une saisie de cannabis en septembre dernier. 125 pieds avaient ainsi été découverts, permettant l'interpellation de deux individus extérieurs à la commune.

Sur un autre registre, c'est au niveau de la **divagation des chiens que la municipalité renforce également son action**. Une série d'arrêtés municipaux et un partenariat avec le groupe SACPA ont été actés pour lutter efficacement contre-celle-ci.

De la même manière, il a donc été rappelé que tout détenteur de chien est tenu de l'accompagner pour sa sortie quotidienne et a l'obligation de ramasser les déjections. Tout contrevenant sera systématiquement verbalisé à hauteur de 68€ d'amende (R633-6 du Code Pénal).

Des sacs sont à votre disposition gratuitement à Saint-Mitre Informations, renseignements au 04 42 49 18 93.

Cela rejoint un autre enjeu majeur dans le volet cadre de vie, à savoir **la propreté de nos rues**. Ainsi, l'action conjointe des services de la police et de la technique favorise également la lutte contre les déchets sauvages.

Stéphane Marlot
Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et au civisme

« Afin d'assurer la sécurité, nous avons la volonté de renforcer notre police municipale au cours du mandat. L'objectif est d'arriver dès que possible à un fonctionnement en horaire décalés, permettant un allongement significatif de la présence terrain, tout au long de l'année. Ces changements se font nécessairement en tenant compte de la situation de chaque agent mais aussi des capacités financières de la commune et s'articuleront donc en plusieurs étapes. Un de nos agents étant actuellement en formation, nous sommes dès à présent en cours de recrutement d'un agent expérimenté ''.

Propreté et environnement

La propreté des rues et la gestion des déchets sont des enjeux majeurs pour notre cadre de vie, pour notre territoire et pour notre planète.

Parmi les sujets de préoccupations majeurs pour l'ensemble de la population, nous retrouvons **la gestion des déchets, la gestion des espaces verts et la gestion de la propreté des rues**.
C'est pourquoi un audit a été engagé non seulement auprès des services municipaux, mais aussi auprès des partenaires, de la régie notamment, afin de pouvoir remettre en place un fonctionnement plus satisfaisant, plus efficace. Et pour qu'il soit plus efficace, il est indispensable que l'ensemble d'entre vous soit mobilisé.

Assurer la propreté

Les services techniques sont en parallèle en train de s'équiper de **matériels adaptés pour l'entretien des rues**.
Vous aurez peut-être aperçu le fameux « glouton », un aspirateur qui permet de nettoyer plus rapidement les trottoirs et caniveaux en faisant disparaître les déchets qui jonchent le sol du centre-village.

Le document distribué en décembre dernier.

Concernant les autres rues et la ZAC des Étangs, une décision sera rapidement prise sur le devenir de la balayeuse municipale. Des études sont actuellement en cours. **Des corbeilles publiques** ont également été installées dans la ville. Leur design aéré est compatible avec les contraintes et enjeux de sécurité imposés par un plan Vigipirate toujours activé.
La propreté des rues, c'est aussi une question de civisme concernant les déjections canines et l'abandon de déchets en tout genre sur la voie publique, au mépris des règles fixées. Si le rappel des règles est un préalable, **la verbalisation est un mal nécessaire** pour faire passer le message à ceux qui ne comprennent que ce langage (*voir page précédente* ndlr).
Une collecte des déchets réorganisée, des agents mieux équipés, et des citoyens plus respectueux, sont la recette qui doit permettre une amélioration significative du cadre de vie, pour le plus grand bénéfice de tous.

Enjeu environnemental

Si c'est une préoccupation pour la jouissance d'un cadre de vie agréable, c'est également un enjeu environnemental majeur. Pas seulement pour Saint-Mitre-les-Remparts, mais pour la planète tout entière. Et pour la planète, cela commence par notre quotidien, c'est pourquoi un **rappel des règles** a été fait via un document distribué dans toutes les boîtes aux lettres pour rappeler à chacun les gestes du quotidien (photo ci-contre).

À noter, au travers du conseil de territoire, s'est mise en place une **extension des consignes de tri**. Dorénavant tous les emballages, qu'ils soient en plastique, en carton, en métal... vont dans le bac jaune.

Patrick Lambert
Conseiller municipal délégué à l'environnement

« Notre commune bénéficie d'un cadre naturel composé de zones boisées et plans d'eaux remarquables par la faune et la flore qu'ils abritent.
Au cours de ce mandat, nous mettrons tout en œuvre pour continuer nos actions de réhabilitation de l'Étang de Berre. Nos objectifs : impliquer et convaincre que chaque acteur de la commune peut agir à son niveau pour l'amélioration de ce cadre de vie. »

La municipalité est investie dans toutes ces missions d'utilité publique.
Dans cette optique, en août dernier, elle a organisé une **première opération de nettoyage d'envergure**.
Ainsi, le littoral a été nettoyé de la plage de Varage à l'anse de Patorgue. 2000 litres de déchets ont été récoltés, signe que ce genre d'opération s'avère très utile.
Elle est la première d'une longue série, puisque Patrick Lambert, conseiller municipal délégué à l'environnement, a annoncé que ce rendez-vous sera proposé plusieurs fois par an et pas seulement sur le littoral.

L'info en +

Poursuite de l'étude de faisabilité pour la réalisation d'une **piste cyclable** entre Istres et Martigues dans le cadre du plan vélo métropolitain. Des clarifications sont attendues concernant l'éventualité d'une piste le long de la RD5, mais un trajet bis a déjà été identifié, **reliant la ZAC des Étangs au noyau villageois** puis rejoignant l'ancienne route d'Istres. À suivre !

Éducation et services aux familles

Dès cet été la municipalité a organisé la première cérémonie de tous les bacheliers Saint-Mitréens.

Les actions en faveur de la famille et de la jeunesse sont en tête des préoccupations de la nouvelle municipalité.

Les deux groupes scolaires, comprenant chacun une école maternelle et une école élémentaire, accueillent cette année 650 élèves.

Les enfants sont affectés dans les écoles selon leur lieu d'habitation : **la sectorisation a été mise à jour** en intégrant les nouvelles rues de la ville.

Des nouveaux services pour les familles

Les protocoles sanitaires imposés par la pandémie ont conduit à réorganiser rapidement le temps scolaire : **de nouveaux horaires sont en place depuis la rentrée de janvier 2021**, rallongeant d'un quart d'heure le temps de la pause méridienne pour accueillir à la cantine le plus grand nombre d'enfants et répondre aussi aux demandes formulées par de nombreux parents.

Quand les contraintes sanitaires auront disparu, des activités pourront être proposées aux enfants sur ce temps méridien.

La municipalité espère pouvoir mettre en place à la rentrée de septembre 2021 **un accueil à la garderie du matin dès 7h30 (au lieu de 7h45) et à la garderie du soir jusqu'à 18h (au lieu de 17h45)**.
Afin de pallier les problèmes rencontrés par les familles en cas de grève supprimant la cantine, un pique-nique a été proposé. Agents et élus se sont mobilisés pour mettre ce projet en œuvre lors des grèves du 17 septembre et du 15 octobre.

La municipalité étudie la possibilité de pérenniser cette solution en garantissant la sécurité des enfants, ainsi que la mise en place d'un véritable Service Minimum d'Accueil (SMA).

Le service scolaire-jeunesse sera bientôt délocalisé face à l'Espace Bellefont et accueillera les familles en un lieu unique pour les inscriptions à l'école et aux différents services d'accueil : dossier unique d'inscription, régie unique et mise en place d'un « portail familles » qui faciliteront les réservations et les paiements dès la rentrée de septembre 2021, grâce notamment à la possibilité de payer en ligne en toute sécurité.

Une révision et une simplification des tarifs à l'étude

Une révision des tarifs est actuellement à l'étude pour alléger le montant qui pèse sur les familles : **tarification au réel pour la cantine et diminution de 25% pour les garderies**, avec mise en application pour la rentrée de septembre 2021.

Les crèches municipales « Croque la vie » et « Pin'Prunelle » accueillent les petits jusqu'à 3 ans : tout renseignement doit être pris directement auprès des directrices.

Le centre de loisirs propose des activités pour les 4 à 12 ans le mercredi ainsi que durant les vacances.

Si la situation sanitaire le permet, les séjours en centres de vacances bénéficieront à nouveau d'une **aide financière à hauteur de 50% du montant**.

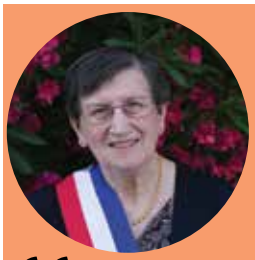

Mireille Goyet
Adjointe déléguée à l'éducation, la famille et la petite enfance

« Les jeunes sont notre avenir, ils ne doivent pas être les oubliés de la politique municipale comme cela a pu être le cas par le passé. C'est pourquoi nous allons créer une « Maison de la Jeunesse » qui accueillera deux centres aérés : l'un pour les 4-6 ans et l'autre pour les 6-12 ans, l'espace public numérique et un bureau d'information jeunesse, proposant ainsi un lieu de convivialité pour les jeunes en les accompagnant et les aidant dans leurs projets.
Cette construction de 600m2 devrait voir le jour d'ici fin 2022, à l'entrée des Plaines d'Arnètes et à proximité de la bibliothèque municipale et du stade.

Illustration provisoire de la future Maison de la Jeunesse.

Actions sociales et de proximité

Cette année pour la première fois les seniors ont pu choisir entre un colis sucré ou salé pour Noël.

Catherine Stekelorom
1ère Adjointe déléguée à la cohésion sociale et l'emploi

« L'action sociale est importante à Saint-Mitre-les-Remparts, qui n'est pas une ville composée que de personnes aisées comme certains pourraient le croire. Les familles, les personnes les plus démunies et les plus fragiles méritent d'être soutenues. Nous souhaitons porter notre action au plus près de la population de notre commune afin de lutter contre l'isolement et la fracture numérique, prévenir la dépendance, accompagner les familles ayant des difficultés financières, ayant besoin d'un logement ou d'éducation pour leur enfant et recréer du lien social ''.

Face au virus, élus et agents se sont mobilisés pour prendre des nouvelles des personnes âgées et leur rendre des services selon leurs besoins : courses, portages de repas ou encore aides à domicile.

Des services en cours de développement

La Ville s'engage également à mettre en place plusieurs autres actions en faveur du social, courant 2021.

Comme annoncé lors des vœux à la population, interviendra **la création d'une Maison des services au public**, et la création d'une **Maison du bel âge**. Ce nouveau service, développé en partenariat avec le Département des Bouches-du-Rhône, sera dédié à nos seniors (personnes âgées de 60 ans ou plus) afin de les accueillir via un guichet unique, de les aider à trouver des solutions à leurs problématiques et les accompagner dans leurs démarches administratives (retraite, CAF, impôts...).

Ce service viendra en complément et en **renforcement des actions du CIAS et du CCAS**, qui s'adressent à toutes les personnes qui ont besoin d'une aide sociale (mission locale, jeune...).
Un travailleur social sera présent à temps plein pour accompagner les familles en difficultés.
Le **renforcement du service logement** avec l'acquisition d'un logiciel permettra d'enregistrer directement les demandes de logements sociaux et de les actualiser.
Le service scolaire, quant à lui, déménagera rue Bellefont.

Un questionnaire pour définir les besoins de navettes intra-communales

Fin 2020, la municipalité a lancé un questionnaire concernant les **besoins de transport intra-communaux** pour les seniors, par exemple pour se rendre au marché ou encore au restaurant municipal. Sur les 879 questionnaires envoyés, 201 personnes ont répondu et 38% sont intéressées par ce dispositif.

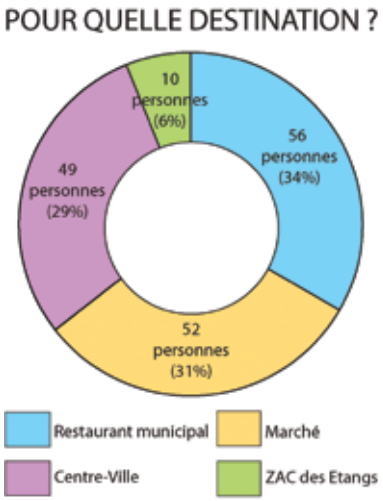

Un grand merci à tous les participants qui ont apporté des boîtes de Noël à destination des plus démunis. Cette opération avait été lancée dans le cadre du calendrier de l'avent numérique, diffusé sur les réseaux sociaux.

Colis de Noël : une modification du service appréciée

Pour Noël, la ville a proposé deux nouveautés cette année : **le choix entre un colis sucré ou salé** pour les seniors et une distribution **sur rendez-vous afin d'éviter les rassemblements**, ce qui a permis d'établir, dans ce contexte inhabituel, un petit moment d'échange privilégié avec les élus et les agents en charge de la distribution.
Les personnes n'ayant pas pu se déplacer ont, quant à elles, été livrées à leur domicile.
Plus de 900 colis ont été distribués : 809 salés, et 164 sucrés.

Les résidents de l'EHPAD Les Restanques ont également reçu la visite, en janvier, d'une délégation municipale composée d'élus et d'agents du CCAS, venus apporter les cadeaux de fin d'année offerts par la commune.

Distribution des cadeaux à l'EHPAD en janvier dernier.

Revitaliser notre commune

Marie Paule Dellarovere
Conseillère municipale déléguée à la programmation culturelle

« Nous avons souhaité, dès le début de notre mandat, vous offrir une programmation culturelle encore plus dense, diversifiée et accessible à tous. Toucher un public toujours plus large, telle est notre volonté.
Pour la nouvelle saison culturelle de la Manare et de la Bibliothèque, nous proposions par exemple une offre musicale, en forme de grand écart, entre le classique et la variété, en passant par le musette, le jazz, l'opérette ou le gospel. Le partage de toutes ces joies culturelles fut brisé par cette triste pandémie. Jusqu'à nous obliger hélas, à fermer nos établissements. Un désert culturel que nous avons hâte de faire refleurir ! »

Malgré le contexte sanitaire, la municipalité a pu organiser de nouvelles animations durant l'été 2020 comme le concert de Gérard Ferrer à Massane.
Les fêtes traditionnelles (fêtes votives, Festival des Rues de l'Étang, vide-greniers) ont été maintenues en appliquant les mesures sanitaires définies par la préfecture.

Noël a été particulier cette année, mais élus et agents ont pu entamer un travail pour renforcer les décorations de nos rues. C'était également l'occasion pour la municipalité de mettre en place le **premier concours « illuminations de Noël »**, en collaboration avec l'association Vie et Commerces et le Club photo Marius.
Cette festivité devrait prendre de l'ampleur sur les années à venir avec le concours « crèches provençales » et d'autres nouveautés.

Les associations : des acteurs fondamentaux de la vie locale

Les associations tiennent une place importante dans notre commune et contribuent à une vie locale citoyenne et solidaire.

La ville souhaite **soutenir les associations sur son territoire**, travailler avec elles pour organiser des évènements nouveaux, mais aussi leur permettre de voir leurs moyens augmenter grâce à de nouveaux partenariats, sponsors, etc.

La municipalité tient également à s'assurer de l'équité dans la répartition des subventions municipales et l'utilisation des équipements collectifs. C'est d'ailleurs l'une des premières actions pilotées par Julien Detrez, adjoint délégué aux associations.

Le protocole sanitaire a été respecté durant les festivités d'été.

Christelle Pakulic
Adjointe déléguée à la culture, au patrimoine, aux festivités et à la communication

« Nous avons promis aux Saint-Mitréens de donner plus de vie à notre village avec plus de festivités et d'animations culturelles. Nous avons programmé et déprogrammé plusieurs d'entre elles, comme les journées du patrimoine, Halloween, le village de Noël ou encore le carnaval. Il est très difficile de se projeter dans le contexte actuel. Mais nous travaillons déjà sur les festivités à venir. Nous espérons que nous pourrons vous en faire profiter dès cet été ».

Bravo aux gagnants du concours d'illuminations, et merci à tous les participants !

L'info en +

En tant que signataires de la Charte « *Oui à la langue et aux cultures provençales !* » proposée par le Collectif Prouvènço, la municipalité mettra en place les actions pour lesquelles elle s'est engagée afin de soutenir et pérenniser les fêtes, les traditions locales et la langue provençale. Comme première action, vous retrouverez désormais **une rubrique consacrée dans ce magazine**. Vous pourrez compter sur Magali Barbeau, conseillère déléguée à la culture provençale pour s'assurer de cet engagement. Découvrez dans chaque édition, une action menée pour répondre à ces engagements : une petite anecdote sur l'histoire locale ou celle de la Provence, de sa langue ou de ses traditions.

Vos élus

Saint-Mitre-les-Remparts

Votre Conseil Municipal

Saint-Mitre en Vie

Vincent GOYET
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts

Social, santé, emploi

Catherine STEKELOROM
1ère adjointe déléguée à la cohésion sociale et à l'emploi

Evelyne GUILLERMET
Conseillère municipale déléguée à la santé

Malika VIVIN
Conseillère municipale déléguée au bien-être animal

Lucas GILLY
Conseiller municipal délégué aux séniors

Sécurité, prévention, civisme

Stéphane MARLOT
Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention et au civisme

Éric BARRAT
Conseiller municipal délégué au voisinage et à la tranquillité publique

Finances, commande publique

Marie-Aude PEZERIL
Adjointe déléguée aux finances et aux commandes publiques

Aménagement durable, travaux

Antoine BRUNO
Adjoint délégué à l'aménagement durable et aux travaux

Patrick LAMBERT
Conseiller municipal délégué à l'environnement

Sandrine NEGRE
Conseillère municipale déléguée aux espaces verts et à l'embellissement de la ville

Franck SULTAN
Conseiller municipal délégué à l'aménagement du littoral

Frédéric SABATIER
Conseiller municipal délégué à l'agriculture

Votre Conseil Municipal

Culture, communication, festivités, patrimoine

Christelle PAKULIC
Adjointe déléguée à la culture, à la communication, aux festivités et au patrimoine

Magali BARBEAU
Conseillère municipale déléguée aux traditions provençales

Marie-Paule DELLAROVERE
Conseillère municipale déléguée à la programmation culturelle

Jérôme ADAM
Conseiller municipal délégué aux festivités

Sports, loisirs, jeunesse

Julien DETREZ
Adjoint délégué aux sports, aux loisirs et à la jeunesse

Thierry BAZZALI
Conseiller municipal délégué aux associations sportives

Éducation, famille, petite enfance

Mireille GOYET
Adjointe déléguée à l'éducation et aux familles

Développement économique, commerces, tourisme

Éric VIVIN
Adjoint délégué au développement économique, aux commerces et au tourisme

Sophie LAMBERT
Conseillère municipale déléguée à la promotion du territoire

Cindy GAUVIN
Conseillère municipale déléguée à l'animation économique

Votre Conseil Municipal

Les Saint-Mitréens avant tout

Béatrice ALIPHAT
Conseillère municipale

Bernadette BONZOM
Conseillère municipale

Jean-Claude METHEL
Conseiller municipal

Denis BARROERO
Conseiller municipal

Claudine DE RIVAS
Conseillère municipale

Roger BERNET
Conseiller municipal

Tous les ordres du jour, compte-rendus et procès-verbaux sont consultables sur www.saintmitrelesremparts.fr et en Mairie

Retour en images sur l'installation du conseil municipal, le 3 juillet dernier.

Saint-Blaise : le site enfin valorisé

Image d'illustration de la future maison d'accueil de Saint-Blaise.

Le site archéologique de Saint-Blaise, exceptionnel par sa préservation et par son histoire (à l'origine de la fondation de Marseille ndlr) **mérite amplement d'être valorisé**. Après le dramatique incendie de cet été, un projet majeur a été voté en ce sens en fin d'année 2020. Ainsi, le site va bénéficier d'un **grand réaménagement**, grâce au financement de la Métropole au travers du conseil de territoire.

Aménagement et mise en valeur

D'un montant de plus de 3,1 millions d'euros, l'aménagement se décompose en trois axes :

- Tout d'abord, par la **construction d'une maison d'accueil de 220m²** et par le réaménagement de l'aire de stationnement.
- Viendra ensuite **l'installation d'une esplanade** à la Chapelle et du grand panorama.
- **Une nouvelle signalétique** complétera le tout, avec une nouvelle entrée et un parcours dédié autour du site.

Le chantier, commencé début mars, devrait s'achever courant 2022. Une partie du parking est depuis fermée au stationnement pour permettre la réalisation du nouveau bâtiment d'accueil.

Si ces travaux peuvent faire peser des contraintes sur le public, elles sont néanmoins justifiées par le projet et l'investissement prévus.
Les zones brûlées, quant à elles, demeurent **interdites pour des raisons de sécurité**, et font actuellement l'objet d'une remise en état.

Incendie : le site relativement épargné cet été

Cet été a été marqué par un incendie qui a ravagé notre colline du côté de Saint-Blaise et de Castillon et brûlé plus de 230 hectares de notre territoire.
Les bâtiments et les vieilles pierres du site archéologique ont échappé au ravage du feu grâce au travail de débroussaillement effectué.
Merci et bravo à l'ensemble des forces qui ont été mobilisées pour lutter contre les flammes : aussi bien les pompiers du SDIS que les volontaires des comités de feux de forêts, la police municipale, les services et les élus.

Obligations légales de débroussaillement

Il est primordial de **respecter les obligations légales de débroussaillement autour de son habitation, sur son terrain et sur les terrains limitrophes non-bâtis**. C'est un enjeu majeur pour notre commune, qui a prouvé son efficacité cet été lors de l'incendie, puisque cela a évité la perte d'habitations. Aussi, la Ville de Saint-Mitre-les-Remparts est pleinement engagée dans cette démarche.
Ces obligations incombent aux propriétaires d'habitations avec jardins arborés ou situées près des zones forestières, comme c'est le cas pour de nombreuses résidences à Saint-Mitre-les-Remparts. Le débroussaillement en lui-même consiste à **réduire les matières végétales de toute nature** (herbe, branchage, arbre, feuilles…) susceptibles de prendre feu. En décembre 2018, le préfet a demandé aux municipalités d'intensifier les opérations de sensibilisation ainsi que de contrôle, ceci dans l'intérêt de tous. Pour rappel, les contrevenants s'exposent à une amende de 750 à 1500€ et à leur mise en cause en cas d'incendie.

Toutes les précisions sont à retrouver sur le site internet de la ville : www.saintmitrelesremparts.fr page Déchets - encombrants - débroussaillement.

Covid-19 : soutien aux entreprises et aux familles

Couvre-feu, confinement, commerces dits « non-essentiels » ouverts, fermés... Depuis le début de la crise sanitaire, les communes doivent constamment s'adapter aux mesures gouvernementales, essayant d'aider et de soutenir à la fois les familles et les commerces confrontés aux difficultés économiques liées aux mesures prises.

Soutien à l'économie locale

L'une des premières mesures prises par la municipalité en faveur de l'économie locale a été **l'abattement de 50% de la taxe locale sur la publicité extérieure** (TLPE). Cette délibération a pu être votée grâce à une ordonnance établie par le gouvernement, pour le premier semestre 2020 uniquement, sans laquelle cette exonération partielle ne peut être légale.
Les professionnels ouverts pendant le confinement ont également été recensés, pour permettre à la population de connaître les horaires et modalités d'ouverture des commerces de proximité.
La municipalité s'est également fait le **relais d'informations, de dispositifs et de décryptages** de toutes les actions à destination des entreprises, artisans et indépendants afin de les éclairer au mieux sur la situation, via le site internet de la ville et des mailings ciblés.
La ville a aussi participé à une action organisée par le conseil de territoire, l'association des commerçants de Saint-Mitre-les-Remparts et Maritima : l'opération « Ma ville, Mes commerçants ». Ce jeu concours a permis de faire gagner des **bons d'achat aux habitants**, à dépenser chez les artisans saint-mitréens du centre-village, puisque l'opération était à destination des commerces de proximité des centres-ville des différentes communes.
En outre, les élus de la majorité ont soutenu via le conseil de territoire l'attribution d'une **subvention à hauteur de 6000€** qui sera redistribuée prochainement aux commerçants qui ont été particulièrement impactés par les confinements successifs.

Devoir d'actions et d'informations

Au-delà de l'économie, les habitants ont tous été touchés par la crise que nous traversons. La commune s'est fait un devoir d'informer ses citoyens sur la situation. Les services publics, premiers interlocuteurs des administrés, **restent tous ouverts pour l'accueil téléphonique**. Les accueils physiques sont restreints et ne se tiennent que sur rendez-vous.
Les personnes vulnérables sont régulièrement contactées, notamment pour l'aide aux courses.

Quant à la vaccination, la pénurie de doses a rendu très difficile la gestion des centres de vaccination autorisés par l'Agence Régionale de Santé dans notre département. **La municipalité a indiqué à l'ARS se tenir prête pour accueillir un centre de vaccination, mais les services de l'État, de par la quantité limitée de doses disponibles, ne permettent pas son ouverture.** Le cas échéant, le matériel de la ville pourra être mis à disposition pour accélérer la vaccination des habitants qui le souhaitent.
Depuis le 22 février, les médecins généralistes ont la possibilité de vacciner la population âgée de 50 à 64 ans présentant des facteurs de risque. C'est le cas à Saint-Mitre-les-Remparts au cabinet médical (04 42 80 98 73).

Toutes ces informations sont constamment mises à jour sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr sur la page dédiée « Covid-19 : informations et mesures ».

L'info en +

Suite aux fermetures récurrentes du bureau de poste de Saint-Mitre, Monsieur le Maire a saisi la direction. Ainsi après une concertation avec la nouvelle responsable, est garantie l**a pérennité du bureau au sein de la commune**. Une réorganisation doit également permettre d'éviter ces fermetures intempestives.
Le distributeur de la Poste sera par ailleurs approvisionné plus régulièrement pour compenser la disparition de la Caisse d'Épargne et de son distributeur rue Bellefont. Et cela, dans l'attente de l'installation du futur distributeur municipal sur la Place Neuve.

Portrait : Rémi Bainvel, le photographe de l'humain

Son nom et son visage ne doivent pas vous être inconnus. Et pour cause. Rémi Bainvel est très actif au sein de la commune, notamment dans l'Unité Pastorale de Saint-Blaise, et fait visiter l'Église du centre-village et son clocher très volontiers.
Marié et père de famille, il commence en 2015 à s'intéresser à la photographie, plus particulièrement celle de mariages, puis de couples et de familles. « *Je photographie l'humain, les émotions* » décrit-il.
Il est également bénévole pour l'association « Souvenange », consacrée au deuil périnatal à l'aide de la photographie.

Ces derniers temps, cet autodidacte doit mettre entre parenthèses son activité en raison du contexte sanitaire. Qu'à cela ne

Rémi Bainvel s'est installé à Saint-Mitre avec sa famille en 2012.

tienne. Dès le deuxième confinement, les photographes sont autorisés à faire des shootings dans les entreprises, sur les lieux de travail.
Rémi en profite alors pour lancer son projet : « Consommons Saint-Mitréen ».
Depuis novembre dernier, il met en lumière les commerçants, artisans, professions libérales, gens du spectacle et autres acteurs économiques qui sont impactés par la crise que nous connaissons.
Cette initiative entièrement bénévole met en valeur des professions ou des personnes qui se cachent derrière les enseignes.
Elle permet à de nombreux professionnels de se faire connaitre de la population.
Un grand bravo à lui pour ce beau projet.

Si vous souhaitez consulter son travail rendez-vous sur la page Facebook :

Consommons Saint Mitréen

Saint-Mitre en vie

Pluralisme et diffamation

L'engagement public n'est ni une cour de récréation, ni un champ de bataille.

Représentée depuis 2014 au sein du conseil municipal, l'équipe Saint-Mitre en vie s'est toujours attachée à vous parler des enjeux communaux en traitant de sujets de fond : finances, activités périscolaires, PLU, personnel municipal, aménagement de la place Neuve ou encore de notre littoral. Durant le mandat précédent, nos critiques ont toujours porté sur l'action municipale.

Au contraire, nos opposants ont multiplié les dérapages et dénigrements *ad hominem*, qui se sont accentués durant la dernière campagne municipale, contribuant d'ailleurs sans doute à leur échec.

Nous avions alors choisi de ne pas y répondre, pour ne pas abaisser le débat public et nous concentrer plutôt sur nos projets. Nous avions néanmoins espéré que ce comportement cesserait après le deuxième tour.

En vain : depuis septembre dernier, l'opposition municipale diffuse par voie numérique une feuille prétendument satirique, limitée à de brefs entrefilets, eux-mêmes réduits à une série de remarques mesquines envers les élus de la majorité.

En décembre, elle a franchi une étape supplémentaire, en accusant faussement plusieurs élus de faits pénalement répréhensibles. Nous avons donc saisi la Justice : liberté d'expression et pluralisme ne peuvent servir de prétexte à la diffamation et à la calomnie.

Vincent Goyet

Les Saint-Mitréens avant tout

Enfin, après 8 longs mois, la première revue municipale est là, et laisse une toute petite place à notre expression avec seulement 210 mots ici, alors que pour la même période nous la proposions 3 fois.
La communication des réseaux sociaux est plus instantanée, superficielle et facile mais ne vous intéresse pas tous.
Pour une revue représentative, il faut anticiper, prévoir, être visionnaire, savoir où l'on va…
Dans le même temps, nous avons écrit 4 courriers au Maire. Pas la moindre réponse concrète, pas de mise en attente de courtoisie. Cela vous est-t-il arrivé aussi ?

Alors regardons l'intérêt général avec les réalisations d'envergure qui résultent de notre mandat.
Parking des Espérettes (Manare) réceptionné
City stade pris d'assaut par les utilisateurs
Ouverture de la 3ème classe de 6ième devant l'afflux de demandes pour le Collège pour lequel nous avons fortement contribué
Parc aventure Crémieux sécurisé et plébiscité par les familles
Extension du Canal de Provence à Massane poursuivie
Pavage et revitalisation de la Rue Hélène Fournier en cours
Poursuite du portail des familles
PLU conforme avec 6 recours rejetés au tribunal

Prudence, la pandémie demeure très présente à Saint Mitre des villes les plus touchées dans le département (nous sommes malheureusement 104ième sur 117).
Prenez soin de vous et protégeons-nous.

Béatrice Aliphat

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

ÉTAT CIVIL

Naissances

COSSIO Emil Eric Alain né le 12/03/20 à Martigues

LYOTARD Isaac Emmanuel né le 17/03/20 à Martigues

LA MARRA Mickaël Julien né le 07/04/20 à Martigues

DUCROS Marius Marcel né le 12/04/20 à Martigues

GAUDILLAT Maëli Evelyne Véronique née le 17/04/20 à Martigues

STRUPLER Max René Pierre né le 22/04/2020 à Martigues

DELAUZUN Méline née le 24/04/20 à Martigues

FAURE Océane Evelyne Kheira née le 27/04/20 à Martigues

BOUGANDOURA Pharell né le 05/05/20 à Aix-en-Provence

CHEYROU Jaho Christian Éric né le 13/05/20 à Martigues

BRUNA Flora Madeleine née le 14/05/20 à Martigues

DELAUZUN Aubin Jean né le 30/05/20 à Martigues

VERDAVAINE Timoté né le 03/06/20 à Martigues

BERNABEU Luca Leo Eric Gilles né le 10/06/20 à Martigues

DENNION Aria Dominique Christine née le 13/06/20 à Martigues

IVANES Alicia Isabelle Vaïana née le 16/06/20 à Martigues

CIURLEO Santino Didier Giuseppe né le 18/06/20 à Martigues

GERARD Théo né le 19/06/20 à Martigues

MANSOURI Kaïs né le 14/07/20 à Martigues

SANTIAGO Joseph François né le 02/08/20 à Vitrolles

TEYSSIE BOCOYRAN Ethan Jean né le 10/08/20 à Martigues

GOLOMBEK Maddy Maria née le 31/08/20 à Martigues

VASSEUR Elouan Daniel Dominique né le 24/09/20 à Martigues

PILONI Livio Thierry Paul né le 05/09/20 à Martigues

CZARNECKI TONATI Margaux Hélène née le 23/09/20 à Martigues

COMPANY Ellie Angie née le 07/10/20 à Martigues

TALLE Angélèna Corinne Carole née le 14/10/20 à Marseille 15ème

LOPEZ Alix Emilie Marianne née le 18/10/20 à Martigues

BEUVE Elio Pierre Louis Méry né le 19 /11/20 à Martigues

SAHNOUN Kaylan Nordine Elyes né le 05/12/20 à Martigues

LE FOLL-AMIEL Evan Michel Félix né 17/12/20 à Martigues

MEAKADA Elsie Grace Jeanne née le 09/12/20 à Martigues

CHAOUCHI Léana née le 02/12/20 à Martigues

DI MARIA Tyana Bruna Laurine née le 21/11/20 à Martigues

RIPERT Manon née le 16/12/20 à Martigues

JOURDAN Andréas Jean Serge né le 27/12/20 à Martigues

FABRE Martin Ernest Yves né le 20/01/21 à Martigues

WATRELOT Livio né le 25/01/21 à Salon de Provence

JACONA GERBER Roxane Juliette née le 25/01/21 à Martigues

Mariages

FERRAND Sylvia et LUCCHESI François le 11/07/20

MALLEVIALLE Anne et SÈBE Christophe le 22/07/20

MILETTO Magalie et ALLARD Laurent le 24/07/20

DONOT Floriane et ANTONINI Christophe le 25/07/20

GOUZY Sophie et PUY Loïc le 03/10/20

BOUASAT Sarah et WATRELOT Franck le 24/10/20

PISCAGLIA Gaëlle et GASTON Julien le 06/02/21

Décès

TRUCHOT Henri décédé le 11/05/20 à Marseille 12ème

DURAND Roger décédé le 01/06/20 à Martigues

GARCIA veuve CUMMO Antoinette décédée le 10/06/20 à Martigues

VERNAGUT Jean-Claude décédé le 15/06/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

PETRI Robert décédé le 24/06/20 à Martigues

MICHEL Gaston décédé le 29/06/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

MANZO veuve CASANO Amélie décédée le 11/07/20 à Martigues

PHOYU Gilbert décédé le 15/11/20 à Martigues

SANTOS François décédé le 18/07/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

ELLEBOODE veuve TOURNIER Solange décédée le 19/07/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

GARDETTE Gilbert décédé le 21/07/20 à Martigues

LENTHÉRIC Jean décédé le 28/07/20 à Istres

GIRAUD épouse FRANCAL Mireille décédée le 29/07/20 à Port-de-Bouc

DELATTRE Daniel décédé le 31/07/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

GOYET Alain décédé le 31/07/20 à Marseille 9ème

GIRARD François décédé le 08/08/20 à Martigues

GUERCIA Georges décédé le 20/08/20 à Martigues

FIANDINO veuve CUENCA Annie décédée le 23/08/2020 à Martigues

LAROCHE Albert décédé le 30/08/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

FÉMELAND Germaine décédée le 18/09/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

BOUTERIN veuve BOUSQUET Thérèse décédée le 21/09/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

BARTOLI veuve LEONETTI Paule décédée le 01/10/20 à Martigues

ROZIER Jean-Claude décédé le 06/10/20 à La Destrousse

EVENOU Franck décédé le 12/10/20 à Saint -Mitre-les-Remparts

DOLLE veuve POULET Annie décédée le 18/10/20 à Aix-en-Provence

JOLIOT veuve PISON Lucienne décédée le 02/11/20 à Martigues

RICHARD épouse LINDEN Monique décédée le 10/11/20 à Aix-en-Provence

HINDESS Andrew décédé le 18/11/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

CRISPU veuve GUELI Maria Rose décédée le 15/11/20 au Rove

DE FIGUEIREDO Armand décédé le 16/11/20 à Marseille 12ème

HERODOTE Paul décédé le 21/11/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

OSSOLA épouse CHAFFANJON Pierrette décédée le 29/11/20 à Martigues

BALAGUER André décédé le 02/12/20 à Marseille 3ème

HONORAT Jacques décédé le 14/12/20 à Saint-Mitre-les-Remparts

PANIZZA épouse CHEILAN Alix décédée le 15/12/20 à Saint Mitre Les Remparts

LAMOISE François décédé le 24/12/20 à Arles

GARCIA veuve LLEBOT Marie Therese décédée le 14/01/21 à Saint-Mitre-les-Remparts